



PREFECTURE DE POLICE

DIRECTION DES TRANSPORTS ET DE LA PROTECTION DU PUBLIC
SOUS-DIRECTION DE LA PROTECTION SANITAIRE ET DE L'ENVIRONNEMENT
Bureau des Actions Contre les Nuisances

FORMULAIRE DE PLAINTE POUR NUISANCE SONORE

NOM, PRENOM :

ADRESSE : N° ____, AVENUE/BOULEVARD/RUE/PASSAGE/COUR :

DIGICODE / INTERPHONE : BÂTIMENT : ESCALIER : ETAGE : PORTE :

☎ DOMICILE : ☎ TRAVAIL : ☎ PORTABLE :

N° de TELECOPIE :

REPONDEUR : OUI NON AU DOMICILE / AU TRAVAIL (barrer les mentions inutiles)

POUR INSTRUIRE VOTRE PLAINTE, UNE PRISE DE CONTACT EST NECESSAIRE ; OÙ POUVEZ-VOUS ETRE JOINT(E) PAR TELEPHONE ENTRE 9 HEURES ET 17 HEURES ? :

ADRESSE OÙ EST SUBIE LA NUISANCE :

PROVENANCE (exacte ou estimée) DE LA NUISANCE (adresse de l'établissement, distance, source interne ou externe à l'immeuble, sur cour, sur rue...) :

NATURE DE LA GÊNE PERÇUE (décrivez la nuisance, sa fréquence (jours, heures ...) :

DEPUIS QUAND SUBISSEZ-VOUS CETTE GÊNE ?

VOUS ETES-VOUS DEJA PLAINT(E), SI OUI, À QUI ?

QUEL A ETE LE RESULTAT DE CETTE DEMARCHE ?

FAIT À PARIS, LE :

SIGNATURE :

Formulaire à compléter et à renvoyer au : Bureau des actions contre les nuisances

📍 12/14 Quai de Gesvres - 75004 Paris

✉ pp-dtpp-sdpse@interieur.gouv.fr

☎ fax: 01.49.96.37.66

Démarche Qualité : Un inspecteur de salubrité prendra contact avec vous, dans le délai d'un mois à compter de la date d'accusé de réception de ce formulaire.

Accueil téléphonique : Pour toute information complémentaire ou pour toute réclamation, vous pouvez nous joindre du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30 au ☎ 01.49.96.34.17